

SHARDA CAPTAN 48 SC

Fongicide

Suspension

COMMERCIAL

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTER DES ENFANTS

ATTENTION: L'exposition au captane peut produire des effets sur la santé à long terme.  
Pour minimiser l'exposition, suivre les directives de la présente étiquette.

PRINCIPE ACTIF: Captane 480 g/L  
Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01% à titre d'agent de conservation.

NO. D'HOMOLOGATION 32300 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 1-100 Litres

POISON



DANGER CORROSIF POUR LES YEUX  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Sharda Cropchem Limited  
2ème étage, Prime Business Park Dashrathlal  
Joshi Road,  
VileParle (ouest), Mumbai - 400049  
India

Agent Canadien :  
Sharda Cropchem Limited  
63 Kingsview Blvd  
Etobicoke, Ontario, CA  
M9R1V1  
1-844-810-5720.  
416-840-5639

## **RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

Le Sharda Captan 48 SC est une suspension aqueuse qui peut être utilisée avec de l'eau comme brouillard contre certaines maladies fongiques des fruits et des légumes.

## PRÉCAUTIONS

Cette préparation n'est pas un protecteur pour les semences. Suivre le mode d'emploi pour chaque culture sur l'étiquette. Le règlement de Santé Canada a établi les niveaux de produits chimiques agricoles acceptables dans les cultures vivrières à la récolte. Afin de ne pas dépasser ces tolérances aux résidus, utiliser seulement les quantités recommandées et ne pas arroser moins du nombre de jours avant la récolte indiqué pour chaque culture. Se renseigner auprès des autorités agricoles locales pour de plus amples renseignements puisque le moment choisi et le nombre d'applications varie selon les conditions locales. Appliquer uniquement lorsque les possibilités de dérive vers des secteurs habités ou des aires d'activité humaine (maisons, chalets, écoles et aires récréatives) sont minimales. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Éviter d'éclabousser la peau et les vêtements. Ne jamais manipuler à mains nues. Lors du mélange, du chargement et de l'application du produit et lors des activités de nettoyage et de réparation, porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures, des chaussettes, des lunettes à coques latérales et un appareil de protection respiratoire muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvée par le NIOSH comportant un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un boîtier approuvé par le NIOSH pour les pesticides. Lorsque le produit est appliqué au moyen d'une rampe d'aspersion, utiliser un tracteur à cabine fermée si la quantité manipulée dépasse 42 kg p.a./j. La cabine fermée doit assurer une protection physique et respiratoire (c'est-à-dire présence d'un dispositif de filtration des poussières et du brouillard et/ou de purification des gaz et des vapeurs). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine. Le port d'un appareil de protection respiratoire, de lunettes à coques latérales et de gants résistant aux produits chimiques n'est pas obligatoire à l'intérieur de la cabine fermée, mais ces articles doivent être à portée de main pour permettre de quitter la cabine. Lorsque le produit est appliqué par aspersion ou au moyen d'un pulvérisateur pneumatique monté sur un tracteur à cabine ouverte, porter également un couvre-chef résistant aux produits chimiques. Les couvre-chefs résistant aux produits chimiques peuvent être un chapeau Sou'Wester, un surôit résistant aux produits chimiques ou un surôit à large bord et un capuchon imperméables couvrant suffisamment le cou.

NE PAS pénétrer ou laisser un travailleur pénétrer dans les sites traités avant la fin des délais de sécurité indiqués dans le tableau qui suit.

| Culture   | Activité après traitement                         | Délai de Sécurité <sup>a</sup> |
|---|---|--------------------------------|
| Vergers de POMMIERS qui ont une densité de production élevée et dont la largeur du couvert végétal par arbre ne dépasse pas 2 mètres (1 mètre pour atteindre le centre ou le tronc à partir de l'allée) | Éclaircissage manuel des fruits, récolte manuelle | 15 jours                       |
|   | Taille manuelle, palissage                        | 6 jours                        |
|   | Toutes les autres activités                       | 2 jours                        |
| Vergers de POMMIERS n'ayant pas une densité élevée:   | Éclaircissage manuel des fruits                   | 24 jours                       |
|   | Récolte manuelle                                  | 19 jours                       |
|   | Taille manuelle, palissage                        | 4 jours                        |
|   | Toutes les autres activités                       | 2 jours                        |
| Cerisiers, pêchers, pruniers, abricotiers   | Éclaircissage manuel des fruits                   | 29 days                        |
|   | Récolte manuelle                                  | 15 jours                       |

| Culture                  | Activité après traitement  | Délai de Sécurité <sup>a</sup> |
|--------------------------|--|--------------------------------|
|                          | Toutes les autres activités  | 1 jour                         |
| Raisins                  | Écimage, rognage, annélation   | 78 jours                       |
|                          | Récolte manuelle, palissage (feuillage complet), liage (feuillage complet), effeuillage manuel         | 55 jours                       |
|                          | Toutes les autres activités  | 12 heures                      |
| Fraises (de plein champ) | Activités liées à l'irrigation par douchette ou à la lance donnant lieu à un contact avec le feuillage | 9 jours                        |
|                          | Récolte manuelle   | 6 jours                        |
|                          | Toutes les autres activités  | 12 heures                      |

<sup>a</sup> Les DS supérieurs à 12 heures s'appliquent aux tâches manuelles. Si le DS pour une récolte manuelle est différent du délai d'attente avant la récolte, observer le délai le plus long des deux. Une récolte mécanique peut être effectuée lorsque le délai d'attente avant la récolte est écoulé, à condition qu'aucun travailleur n'entre en contact avec le feuillage traité. Si le DS est de 12 heures et qu'aucun délai d'attente avant la récolte n'est précisé, l'entrée dans le site traité n'est permise qu'après 12 heures.

**Application au moyen d'un pulvérisateur agricole :** NE PAS appliquer par calme plat ni quand le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique :** NE PAS appliquer par calme plat ni quand le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet directement au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h au site d'application (d'après la mesure prise à l'extérieur du site de traitement, du côté d'où vient le vent).

## ZONES TAMPONS :

AUCUNE zone tampon N'EST REQUISE lors des applications localisées effectuées à l'aide de matériel manuel. Respecter les zones tampons précisées dans le tableau qui suit entre le point d'application directe du produit et le bord le plus rapproché, dans la direction du vent, des habitats d'eau douce sensibles (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, milieux humides, etc.) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

| Méthode d'application     | Culture  |                        | Zones tampons (mètres) requises pour la protection des : |             |  |             |
|---------------------------|--|------------------------|--|-------------|--|-------------|
|                           |  |                        | habitats d'eau douce d'une profondeur de:                |             | habitats estuariens ou marins d'une profondeur de: |             |
|                           |  |                        | moins de 1 m   | plus de 1 m | moins de 1 m                                       | plus de 1 m |
| Pulvérisateur agricole    | Fraises  |                        | 3  | 1           | 5  | 3           |
| Pulvérisateur pneumatique | Vergers de pommiers et raisins                                 | Début de la croissance | 30   | 4           | 40   | 30          |
|                           |  | Fin de la croissance   | 20   | 2           | 30   | 20          |
|                           | Pêchers, pruniers, pruniers à pruneaux, abricotiers, cerisiers | Début de la croissance | 30   | 5           | 40   | 35          |
|                           |  | Fin de la croissance   | 20   | 3           | 35   | 25          |

Pour les mélanges en cuve, consulter l'étiquette de tous les produits entrant dans la composition du mélange et respecter la zone tampon la plus vaste (la plus restrictive) parmi celles qui sont indiquées sur l'étiquette des différents produits. Appliquer en gouttelettes de pulvérisation dont le diamètre correspond au plus gros calibre selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE), parmi les calibres indiqués sur l'étiquette des différents produits.

Les zones tampons liées à ce produit peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

## COMPATIBILITÉ ET SANTÉ DES PLANTES

Ne pas appliquer le Sharda Captan 48 SC avec, ou immédiatement avant, ou peu après des arrosages avec des produits à base d'huile. Ne pas utiliser un mélange avec des préparations de formulation à base de solvants de phosphates organiques. Ne pas mélanger avec des liquides émulsifiables, ou des poudres mouillables à moins que des expériences antérieures indiquent que la préparation est compatible physiquement et sécuritaire pour les plantes. Ne pas utiliser un mouillant qui cause un mouillage excessif. Ne pas utiliser un mélange de Sharda Captan 48 SC et

de souffre sur les cultures sensibles au souffre.

L'arrosage en quantités élevées ou le trempage au Sharda Captan 48 SC peut causer la tache nécrotique des jeunes feuilles tendres de certaines variétés de pommes, pêches, prunes et cerises lorsqu'il est appliqué. Ce genre de blessure est plus probable pendant les arrosages de couverture précoces par une température chaude, nuageuse et humide prolongée. Pour éviter les taches sur les feuilles par de telles conditions, utiliser le Sharda Captan 48 SC et les autres matériaux d'arrosage selon les plus basses quantités recommandées et éviter d'inonder les arbres.

## MÉLANGE

Appliquer le produit avec un équipement terrestre seulement . Avant l'usage brasser ou tourner à fond. Verser la quantité recommandée du produit dans les réservoirs d'arrosage presque remplis. Ajouter le reste d'eau. Continuer l'agitation pendant le remplissage et l'arrosage. Ne pas laisser reposer le mélange. Utiliser un filtre plus gros que 50 mailles dans tout le système.

**Ne pas** appliquer dans les serres. **NE PAS** appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

## MODE D'EMPLOI et TAUX D'APPLICATION

Sauf indication contraire, les quantités sur cette étiquette sont de Sharda Captan 48 SC par 1 000 litres d'eau.

**Vergers de pommiers à densité élevée:** Vergers de pommiers qui ont une densité de production élevée et dont la largeur du couvert végétal par arbre ne dépasse pas 2 mètres (1 mètre pour atteindre le centre ou le tronc à partir de l'allée). Ces restrictions concernant l'architecture des arbres visent à réduire au minimum le contact des travailleurs avec le feuillage traité.

**Vergers de pommiers à densité régulière:** Vergers de pommiers qui ne répondent pas aux exigences indiquées pour les vergers de pommiers à haute densité.

**POMMIER:** Pour la suppression de la tavelure (*Venturia inaequalis*) et du chancre pérennant du pommier (*Gloeosporium perennans*): Utiliser 2,5 litres par 1000 litres d'eau (1,2 kg m.a./1000 L d'eau).

Pour la suppression de la tavelure secondaire (*Venturia inaequalis*), de la tache de suie (*Gloeodorus pomigena*), la moucheture (*Zygothiala jamaicensis*), la tache phoméenne (*Mycosphaerella pomi*), la pourriture amère (*Colletotrichum gloeosporioides*) et la pourriture noire (*Botryosphaeria obtusa*): Utiliser 1,0-2,5 litres par 1000 litres d'eau (0,5-1,2 kg m.a./1000 L d'eau). En cas de forte infestation, utiliser la concentration la plus élevée.

Appliquer par temps pluvieux avant la récolte. Consulter le calendrier d'arrosage provincial pour le moment propice aux applications. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. L'arrosage en début de saison peut causer la tache nécrotique au feuillage des Red Delicious, Winesap et autres variétés sensibles.

**NE PAS DÉPASSER** 5 litres de produit/ha (2,4 kg m.a./ha) dans un seul traitement.

**Pour vergers de pommiers à densité élevée:** Effectuer jusqu'à un maximum de 10 traitements par année. Attendre au moins 7 jours entre chaque traitement.

**Pour vergers de pommiers à densité régulière:** Effectuer jusqu'à un maximum de 2 traitements par année. Attendre au moins 7 jours entre chaque traitement. Lorsque l'éclairissage des fruits est effectué, faire un traitement avant l'éclairissage et un traitement après l'éclairissage.

**ABRICOTS: Pour la suppression de la pourriture brune (brûlure des rameaux) (*Monilinia fructicola*) :** Utiliser 2,1-2,5 litres de produit par 1000 litres d'eau (1,0-1,2 kg m.a./1000 L d'eau). Appliquer à titre préventif lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie.

**NE PAS DÉPASSER** 6,7 litres de produit/ha (3,2 kg m.a./ha) dans un seul traitement.

Effectuer un maximum d'un traitement par année. Un traitement peut être effectué dès le début du stade bouton rose ou aussi tard que 2 jours avant la récolte.

**CERISES (aigres, douces): Pour la suppression de la pourriture brune (*Monilinia fructicola*), Tache des feuilles (criblure) (*Wilsonomyces carpophilus*) -** Utiliser 2,1-5,0 litres de produit par 1000 litres d'eau (1,0-2,4 kg m.a./1000 L d'eau). Appliquer à titre préventif lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie.

**NE PAS DÉPASSER** 6,7 litres de produit/ha (3,2 kg m.a./ha) dans un seul traitement.

Un traitement peut être effectué dès que le stade bouton rose est débuté ou aussi tard que la récolte. Un deuxième traitement peut être effectué immédiatement après la récolte.

Effectuer jusqu'à un maximum de 2 traitements par année. Le deuxième traitement doit être effectué après la récolte.

**RAISINS: Pour la suppression de la pourriture noire (*Guignardia bidwellii*) :**

Utiliser 2,1-2,5 litres par 1000 litres d'eau (1,0-1,2 kg m.a./1000 L d'eau). Appliquer à titre préventif lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. En cas de forte infestation, utiliser la concentration la plus élevée. Le traitement peut être effectué jusqu'à 7 jours avant la récolte.

**NE PAS DÉPASSER** 5,0 litres de produit/ha (2,4 kg m.a./ha) dans un seul traitement.

**UN MAXIMUM** d'un traitement par année est permis.

**PÊCHES: Pour la suppression de la pourriture brune (*Monilinia fructicola*) et la tavelure (*Cladosporium carpophilum*) -** Utiliser 2,1-2,5 litres par 1000 litres d'eau (1,0-1,2 kg m.a./1000 L d'eau). Appliquer à titre préventif lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie.



**NE PAS DÉPASSER** 6,7 litres de produit/ha (3,2 kg m.a./ha) dans un seul traitement.

**UN MAXIMUM** d'un traitement par année est permis. Un traitement peut être effectué dès le début du stade bouton rose ou aussi tard que 2 jours avant la récolte.

**PRUNES, PRUNEAUX: Pour la suppression de la pourriture brune:** Utiliser 2,1-2,5 litres par 1000 litres d'eau (1,0-1,2 kg m.a./1000 L d'eau). Appliquer à titre préventif lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. En cas de forte infestation, utiliser la concentration la plus élevée. -

**NE PAS DÉPASSER** 6,7 litres de produit/ha (3,2 kg m.a./ha) dans un seul traitement.

**UN MAXIMUM** d'un traitement par année est permis. Un traitement peut être effectué dès le début du stade bouton rose ou aussi tard que 2 jours avant la récolte.

**FRAISES: Pour la suppression de la moisissure grise (*Botrytis cinerea*):** Utiliser 2,3-3,5 litres de produit dans 500 litres d'eau (1,12-1,7 kg m.a./500 L d'eau). - Effectuer le premier traitement au printemps lors de la nouvelle croissance et avant que le fruit soit formé. En cas de forte infestation, utiliser la concentration la plus élevée. Attendre au moins 7 jours entre chaque traitement.

Le traitement peut être effectué jusqu'à 2 jours avant la récolte.

**NE PAS DÉPASSER** 5,8 litres de produit/ha (2,8 kg m.a./ha) dans un seul traitement.

Effectuer jusqu'à un maximum de 6 traitements par année.

## PRÉCAUTIONS

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Nocif si inhalé. Éviter d'inhaler les brouillards. Ne pas respirer le brouillard de vaporisation. **CORROSIF** pour les yeux. **ÉVITER** tout contact avec les yeux. Sensibilisant cutané potentiel.

## **PREMIERS SOINS**

**Ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**Contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Administrer un traitement symptomatique.

### **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

.

### **ENTREPOSAGE**

Ce produit gèle à 0°C. En général, le produit congelé peut être dégelé et mélangé avant l'usage. Des cycles de gel-dégel répétitifs peuvent rendre le produit inutilisable.

## ÉLIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, Sharda Captan 48 SC contient un fongicide du groupe M4. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à Sharda Captan 48 SC et à d'autres fongicides du groupe M4. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Sharda Captan 48 SC ou d'autres fongicides du même groupe M4 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.

- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer (nom de l'entreprise) en présence d'une baisse possible de sensibilité à (nom du produit) chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Sharda Cropchem Limited à [1-888-931-2530](tel:1-888-931-2530)

#### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.